



M.N. VOULANGIS le 26.07.2017

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOULANGIS DU 24.07.2017

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 24 juillet 2017 sous la présidence du Maire Monsieur Franz MOLET.

- **PRESENTS 13/19** : Madame ARIZZI, Madame BEAUNE, Madame BURGER, Madame BUZONIE, Monsieur CORNELOUP, Madame GUTH, Madame LABORIE, Monsieur LEGENDRE, Monsieur MOLET, Monsieur NAILLOU, Madame NOURY, Monsieur PIROLLO, Monsieur TRUFFIER.
- **ABSENTS EXCUSES 3/19** : Monsieur BUIRETTE (pouvoir à Mme GUTH), Monsieur HERMANN (pouvoir à Madame BEAUNE), Monsieur SAGNES (pouvoir à Monsieur NAILLOU)
- ABSENT 3/19**: Monsieur JARLOT, Madame ROBACHE, Madame VALAHU..

- **Secrétaire de séance** : Monsieur NAILLOU

► Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 30.06.2017.

► Il est proposé de rajouter à l'ordre du jour une nouvelle délibération concernant l'acquisition de matériel espace vert.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

1- Finance :

- **Matériel espace vert.**

Des achats moins importants que prévus sont nécessaires pour remplacer les outils volés. Le devis de la société QUINOT est ramené à 2057 € ttc contre le précédent de 3281 € ttc.

→ Le conseil approuve le nouveau devis de 2057 € ttc à l'unanimité.

- **Licence anti-virus.**

Le renouvellement de cette licence est proposé par la ste JVS-Mairistem pour une somme totale de 330 € ht pour une durée de 3 ans.

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- **Participation financière- ALSH de Crécy la Chapelle.**

En raison du changement du rythme scolaire pour la rentrée, le retour au 4 jours nécessite de revenir à la proposition d'un centre aéré à Crécy la Chapelle.

Après accord, des places sont réservées pour Voulangis sous condition de participation de la commune aux charges du centre. Il est défini une somme de 15 € par enfant et par mercredi. Pour la participation des parents, les sommes sont variables suivant leur quotient familial.

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité.

2- Travaux :

- **Assainissement- Avenant N°2.**

Comme rappelé lors du dernier conseil, le renouvellement du contrat avec Véolia est nécessaire. Il était prévu pour 10 ans et à été prolongé pour un an, jusqu'au 31.12.2017.

Un appel d'offre est nécessaire pour le renouvellement du contrat, et pour cela il faut prévoir un contrat d'assistance à maîtrise d'œuvre qui sera réalisé par la Ste Intégral environnement.

Pour ce prolongement, un avenant des 5 mois (Aout à Décembre) doit être confirmé par cet avenant N°2.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

- **Rue de Villiers.**

En raison de demande de travaux supplémentaires sur ces opérations (prolongement de trottoirs et réfection de voiries supplémentaires) un nouveau devis est proposé :

- carrefour rue de Villiers / rue du Bout d'en Haut : 4200 € ht
- carrefour rue de Villiers / rue de l'Orme : 9269 € ht.

→ Accord sur ces 2 devis par le conseil à l'unanimité.

- **Dalles abri bus.**

Il est demandé au conseil de transmettre à la commission travaux des noms de maçons pour effectuer ces travaux.

- **Aire de stockage.**

Le devis reçu est trop élevé et il est demandé au conseil de transmettre à la commission travaux des noms de maçons pour effectuer ces travaux.

- **Parking du Montoir.**

Le devis retenu est proposé par la Ste VIGNIER pour un montant de 8700 € ht

→ Accord du conseil à l'unanimité.

- **Cantine : bruit.**

Suite à une étude acoustique de la société Décibel, il est retenu la solution de suspendre des capteurs acoustiques en plafond et positionner des plaques murales sur 3 côtés. Le résultat de diminution de l'effet réverbérant est garanti. A noter que d'après cette étude nous nous situons, déjà actuellement, légèrement mieux que les normes imposées.

Il est proposé un devis de 9910 € ht pour l'ensemble de la fourniture et pose.

→ Accord sur cet investissement à l'unanimité.

- **Cantine : climatisation.**

Une étude comparative à été réalisée par Florence et propose un complément d'étude thermique gratuite par de étudiants.

Le conseil est d'accord pour ce travail complémentaire à la rentrée. Il aidera à prendre une décision qui est pour beaucoup influencée par la préoccupation écologique. Il est avéré que toutes les solutions représentent un investissement du même ordre.

- **Portes atelier.**

Les deux ateliers ont été remaniés pour réduire les possibilités d'effraction. Pour poursuivre dans cette optique il est prévu la pose de portes blindées.

La Ste FSM-S propose 2 portes pour 3160 € ht (fourniture et pose.).

→ Accord du conseil à l'unanimité.

3- Divers :

- **Mise à jour des statuts de la CCPC.**

Certaines compétences sont encore réservées aux communes, et cela ne permet pas une action performante et globale en fonction de la disparité des territoires. Il est donc envisagé que la

Communauté de Communes du Pays Créçois élargisse ses compétences en représentant et agissant au nom de toutes les communes adhérentes pour les compétences suivantes :

- Extension de compétence : « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schéma départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie »
- Extension de compétence : « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement »

→ Le conseil approuve les deux mises à jour des statuts à l'unanimité.

● **SDESM.**

La commune de MORET LOING et ORVANNE demande son rattachement au Syndicat D'Electricité de Seine et Marne.

→ Accord du conseil à l'unanimité

La séance est levée à 22 h 25

**Prochain Conseil Municipal :
jeudi 7 septembre 2017.**